



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'un portail web sur la violence domestique

Afin de renforcer le travail en réseau et de contribuer à une plus forte visibilité de la thématique, la Commission cantonale de lutte contre la violence domestique (CCLVD) lance dès aujourd'hui un portail web centralisant l'ensemble des informations relatives à la thématique de la violence domestique sur le site de l'Etat de Vaud.

En Suisse, une femme sur cinq est maltraitée physiquement ou sexuellement par un conjoint au cours de sa vie. Dans le canton de Vaud, la statistique policière de la criminalité de 2012 relève 2589 infractions liées à la violence domestique (+19% par rapport à 2011), dont quatre homicides, cinq tentatives d'homicides et quatre lésions corporelles graves. Les études de prévalence montrent en outre que ces chiffres représentent la pointe de l'iceberg.

S'adressant aussi bien aux victimes et auteur·e·s d'agression, qu'aux professionnel·le·s confronté·e·s à de telles situations, ce nouveau portail web www.vd.ch/violencedomestique propose des informations à jour et facilement repérables. Il réunit les ressources existantes dans le canton de Vaud: institutions actives sur la question, informations permettant de mieux comprendre la thématique et le dispositif en place, ou permettant d'être orienté·e sur les services compétents. Il met également à disposition des professionnel·le·s une liste des formations proposées et un moteur de recherche leur permettant de trouver facilement les différentes institutions actives dans ce domaine par mots-clés ou thématiques.

Ce portail contribue donc à une plus forte visibilité de la lutte contre la violence domestique. Il met en évidence les activités qui existent et celles qui sont mises en place dans le cadre du Plan stratégique 2011-2015 de lutte contre la violence domestique dans le canton de Vaud. La conception du portail web a été initiée et financée par le Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) et pilotée par la CCLVD. Sa maintenance sera assurée par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 avril 2013

DSE, Magaly Hanselmann, présidente de la CCLVD et cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, 079 663 75 55, magaly.hanselmann@vd.ch DSAS, Françoise Jaques, cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociale, 021 316 52 00, francoise.jaques@vd.ch